

**Sujet :** En quoi et comment l'enseignant d'EPS, par l'observation et l'évaluation de ses élèves peut-il poursuivre à la fois les objectifs visés par cet établissement et la construction des compétences visées en EPS.

### **Contextualisation 1 (entrée par un « scénario » EPS)**

Elève de cinquième de ce collège, Louis essaie de réaliser un Appui Tendu Renversé (ATR) contre un support vertical (tapis fixé au mur), mais il répète la même conduite motrice et s'écrase au sol sur la tête au lieu de se renverser en alignement bras-tronc-jambes. Assez rapidement, Louis tend à renoncer car malgré ses efforts, il reproduit la même conduite inadaptée et pense finalement que s'il ne réussit pas, c'est qu'il ne dispose pas de la force nécessaire dans les bras.

La situation de « Louis » que nous venons d'imaginer n'est pas isolée : en éducation physique et sportive, les élèves sont régulièrement confrontés à des difficultés, lesquelles peuvent être des moteurs à l'apprentissage si elles sont surmontées, mais aussi mener à l'éternel débutant si elles s'enlisent dans l'échec.

C'est pourquoi l'enseignant d'EPS observe et évalue ses élèves afin d'adapter ses procédures et ses contenus à la réalité globale d'un contexte local d'enseignement, mais aussi à la réalité « située » de « ce qui se passe » dans sa séance. Néanmoins, si les ajustements locaux sont nécessaires en raison de la diversité des populations scolaires, ils sont aussi circonscrits par des programmes nationaux de formations dont les lignes directrices s'incarnent principalement dans des compétences à construire.

### **Contextualisation 2**

« Comprendre comment l'élève apprend est le fondement de l'activité d'enseignement (...) En effet, la fonction de l'enseignant n'est pas d'enseigner, mais de veiller à ce que l'élève apprenne ». Cette citation de Michel Develay (*De l'apprentissage à l'enseignement*, Paris, ESF, 1992) rappelle que l'enseignement est une aide à l'apprentissage, et cette aide suppose une connaissance préalable des façons d'apprendre des élèves. Cette connaissance nécessaire à toute adaptation puise sa source dans un sujet épistémique censé regrouper les caractéristiques les mieux partagées de sa classe d'âge, mais elle s'inspire aussi directement de ce que sont les élèves d'un établissement particulier, et de ce qu'ils font pendant les séances. C'est pourquoi la connaissance des mécanismes généraux de l'apprentissage se double nécessairement d'une connaissance d'un contexte local d'enseignement, lequel repose d'abord sur des procédures d'observation et d'évaluation des élèves.

C'est pourquoi nous expliquerons comment observer et évaluer les apprenants pour mieux ajuster les procédures d'enseignement aux objectifs prioritairement retenus dans ce collège, tout en visant les compétences inscrites dans les programmes nationaux pour la scolarité obligatoire (Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015).

### **Définition des concepts clés**

Observer ce n'est pas seulement regarder de façon générale, c'est regarder attentivement quelque chose. Pendant la séance d'EPS, l'observation est pour l'essentiel une prise d'information visuelle à des fins de gestion pédagogique de la classe (par exemple modifier la constitution des groupes), et à des fins d'efficacité didactique de l'enseignement (par exemple communiquer un feedback). Pour cela, le professeur observe ce que font ses élèves selon une grille de lecture implicite qui est fortement intériorisée.

L'observation est la première étape de l'évaluation. « Dans son acception la plus large, le terme d'évaluation désigne l'acte par lequel, à propos d'un événement, d'un individu ou d'un objet, on émet un jugement en se référant à un ou plusieurs critères ». Cette définition de G.Noizet et J.-P.Caverni (*Psychologie de l'évaluation scolaire*, PUF, Paris, 1978) met l'accent sur l'idée qu'évaluer, c'est avant tout juger, en comparant quelque chose à une référence. C'est pourquoi évaluer suppose un cadre d'analyse, c'est-à-dire une façon d'orienter la lecture des conduites motrices pour mieux les interpréter, et notamment pour mieux diagnostiquer les conduites typiques.

Néanmoins, le jugement n'est qu'une étape, c'est pourquoi la définition de J.-M.de Ketele est sans doute plus complète, dans le mesure où elle met l'accent sur ce qui nous paraît essentiel dans l'évaluation, c'est à dire la prise de décision : « l'évaluation est le processus qui consiste à recueillir un ensemble d'informations pertinentes, valides et fiables, en examinant le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères choisis adéquatement en vue de fonder la prise de décision » (*L'évaluation, approche descriptive et prescriptive*, De Boeck, Bruxelles, 1986).

L'évaluation consiste donc à émettre un jugement, jugement au service d'une décision. Et comme il y a plusieurs types de décisions possibles, l'évaluation sert plusieurs fonctions, auxquelles correspondent plusieurs formes (diagnostique, formative, formatrice, sommative, certificative). En ce sens, il n'y a pas une, mais des évaluations en Education Physique et Sportive, et l'évaluation ne se réduit pas à la notation, qui n'en est qu'un aspect. Précisons enfin qu'« évaluer les progrès et les acquisitions des élèves » est une compétence professionnelle, qui permet notamment d'« analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis » (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, 2013).

Observer et évaluer sont donc des verbes d'action très proches, mais l'évaluation suppose davantage que l'observation un dispositif spécifique pensé et organisé en amont, selon une grille d'analyse explicite, et dans la perspective de prendre un type de décision.

Les objectifs fixés par cet établissement sont le résultat d'un travail d'observation et d'évaluation déjà réalisé par la communauté éducative. Ils s'expriment en termes de résultats attendus et s'incarnent dans quatre priorités à l'échelle globale du collège, et par quatre axes à l'échelle plus spécifique du projet d'EPS. La réussite de tous les élèves malgré des profils hétérogènes et grâce à une recherche de cohérence des contenus constitue le centre de gravité de ces objectifs (fiche contexte).

Les compétences sont des qualités stables, acquises par l'apprentissage, finalisées, et résultant d'un ensemble d'éléments en interaction dynamique (des attitudes, des capacités et des connaissances pour le socle commun). Ces qualités supposent un pouvoir d'action et/ou de compréhension sur le réel susceptible de s'appliquer à une catégorie de tâches réunies par un problème commun (ou une « famille de situations »). En EPS, les « *compétences intègrent différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées* » (Programme de l'EPS, 2015).

Les compétences visées dans ce collège, ce sont d'abord les compétences du socle commun de connaissance, de compétences et de culture (BO n° 17 du 23 avril 2015), dont les cinq domaines se déclinent dans les programmes en cinq compétences générales, qui elles-mêmes se déclinent par cycles en compétences travaillées (BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015). Ce sont aussi des compétences visées pendant le cycle qui de façon plus spécifique sont rattachées à un champ d'apprentissage particulier.

Poursuivre à la fois les objectifs visés par cet établissement et la construction des compétences visées en EPS suppose qu'aucune de ces deux ambitions ne prenne le pas sur l'autre. Il s'agit de concilier les ajustements locaux pour plus d'adaptations aux caractéristiques particulières des élèves de ce collège, et en même temps de respecter les injonctions nationales portées par les programmes, notamment en termes de compétences à construire.

## **Questionnement**

Comment l'observation et l'évaluation permettent d'adapter l'enseignement à des conditions locales, tout en respectant les injonctions des programmes incarnées par les compétences à construire ? Jusqu'où est-il possible de s'adapter ? Qu'est-ce qui n'est pas négociable pour respecter le principe du collège unique et celui du socle commun, qui représente le bagage scolaire identique à tous les élèves au cours du cursus obligatoire ?

Quelles informations sont nécessaires pour ajuster les interventions et affiner les contenus ? Comment passer de l'information à la compréhension, c'est-à-dire à l'explication des conduites typiques en vue de proposer des remédiations ?

En quoi l'observation et l'évaluation sont les premières étapes pour différencier la pédagogie, nécessaire dans ce collège où le « niveau est très hétérogène », avec « un écart type important au niveau des résultats » (fiche contexte) ?

Comment mieux connaître les quelques élèves « en grande difficulté en EPS » (fiche contexte) pour leur permettre de construire eux-aussi des compétences avérées gages d'efficacité dans la pratique des APSA ?

## **Problématique de E.Bernard**

Nous montrerons que pour répondre aux exigences institutionnelles des programmes et des objectifs de l'EPS tout en respectant les priorités du contrat d'objectifs de l'établissement, l'enseignant conçoit des outils d'observation et d'évaluation adaptés aux caractéristiques des élèves et du contexte local.

Ses gestes professionnels (D.Bucheton, 2009) et contenus d'enseignement feront l'objet d'une transposition didactique (Y.Chevallard, 1985) selon un « curriculum local de formation » (V.Debuchy, 2016) contribuant à « améliorer la réussite globale scolaire des élèves » (axe 3 du contrat d'objectifs) et à « permettre à tous les élèves quel que soit leur profil (sexe, niveau...) de réussir en EPS » (Projet EPS du collège).

### **Problématique 1**

En partant du principe que toute adaptation suppose des informations, nous montrons que l'observation et l'évaluation sont nécessaires pour mieux connaître les élèves et pour mieux comprendre les conduites motrices qu'ils déploient dans la pratique des APSA. Ces informations renforcent l'efficacité didactique de l'enseignement en proposant des contenus mieux individualisés pour construire un véritable « curriculum local de formation » (V.Debuchy, 2016) à l'échelle de l'établissement. Néanmoins nous expliquerons aussi que les compétences énoncées par les programmes sont les « balises » qui délimitent le curriculum national de formation, c'est-à-dire la culture commune que doivent partager les élèves.

En d'autres termes, l'observation et l'évaluation de l'enseignant servent à aider les élèves à construire les mêmes compétences, mais par des voies différenciées.

### **Problématique 2**

En partant du principe que « *le premier moment de toute différenciation réside dans la connaissance des populations à enseigner* » (L.Legrand, 1983), nous expliquerons que les observations informelles de l'enseignant ainsi que les dispositifs d'évaluation plus formalisés permettent de faire des choix d'enseignement adaptés à un contexte

spécifique pour « améliorer la réussite globale scolaire des élèves » et leur permettre « de réussir en EPS » (fiche contexte). Mais nous montrerons que pour cela, il ne suffit pas de « regarder » ou de « mesurer », il faut le faire avec une grille de lecture préalable, un cadre d'analyse construit sur la base de la logique de fonctionnement de l'apprenant, pour être en mesure d'identifier, de diagnostiquer, et de comprendre les difficultés qu'il rencontre.

Nous soulignerons aussi que les observations et les évaluations les plus fécondes sont celles qui portent sur l'activité des élèves en situation de tâches complexes, car seules ces tâches mobilisent la « plénitude » des compétences (articulant des connaissances, des capacités, et des attitudes), et pas seulement quelques éléments constitutifs de celles-ci.

Nous rappellerons enfin que le nécessaire ajustement des contenus pour mieux répondre aux objectifs de l'établissement doit rester compatible avec les exigences du service public de l'enseignement, donc avec la construction par chaque élève du collège d'une culture commune que sont les compétences pour la scolarité obligatoire.

### **Plan 1 : entrée par les priorités du contrat d'objectifs de l'établissement**

- ◇ Partie 1 : observer et évaluer pour poursuivre et renforcer le travail collectif par discipline et pas classe pour un suivi des élèves plus performant (priorité 1)
- ◇ Partie 2 : observer et évaluer pour améliorer la cohérence des contenus et leur progressivité tout au long du collège et pour renforcer les travaux interdisciplinaires (priorités 2 et 4)
- ◇ Partie 3 : observer et évaluer pour améliorer la réussite globale scolaire des élèves car on note un écart type important au niveau des résultats (priorité 3).

### **Plan 2 : entrée par les axes du projet d'EPS**

- ◇ Partie 1 : observer et évaluer pour permettre à tous les élèves quel que soit leur profil de réussir en EPS, et pour augmenter les qualités physiques de chacun car le niveau est très hétérogène
- ◇ Partie 2 : observer et évaluer pour donner plus de sens aux apprentissages afin d'augmenter la participation et l'assiduité des élèves aux cours d'EPS
- ◇ Partie 3 : observer et évaluer pour rechercher une cohérence d'équipe et atténuer les disparités fortes entre les résultats des différentes classes.

### **Plan 3 : entrée par le temps : à quel moment on observe et on évalue ?**

- ◇ Partie 1 : observer et évaluer avant la séquence d'enseignement pour ajuster les procédures et affiner les contenus dans le cadre des compétences données par les programmes
- ◇ Partie 2 : observer et évaluer pendant la séquence d'enseignement pour comprendre ce que font les élèves et mieux les accompagner dans la construction de leurs compétences
- ◇ Partie 3 : observer et évaluer en fin de séquence d'enseignement pour valider les compétences en confrontant les élèves à des tâches complexes, et pour inscrire l'évaluation au sein du parcours de formation des élèves selon une logique d'établissement (avec des résultats répertoriés dans un carnet d'EPS numérique).

### **Plan 4 : entrée par ce que l'enseignant « fait » des observations et des évaluations de ses élèves**

- ◇ Partie 1 : observer et évaluer pour affiner les contenus d'enseignement (et proposer des situations « remédiatrices » des difficultés rencontrées) en vue de construire des compétences identiques
- ◇ Partie 2 : observer et évaluer pour constituer des groupes selon les niveaux (les performances), mais surtout selon les besoins (les difficultés d'apprentissage rencontrées) dans la perspective de différencier la pédagogie
- ◇ Partie 3 : observer et évaluer selon une logique d'équipe pour construire une cohérence et inscrire les apprentissages de tous les élèves le long du parcours de formation au collège, avec des actions interdisciplinaires (EPI).

### **Réponse à la problématique**

« *Ce n'est pas nos yeux qui ont vu, c'est notre esprit, par le truchement de nos yeux* » (E.Morin, *Pour sortir du XXe siècle*, F.Nathan, Paris, 1981).

Cette citation d'Edgar Morin souligne qu'observer et évaluer, c'est d'abord sélectionner, catégoriser, et identifier. C'est pourquoi nous pensons que l'efficacité didactique de l'observation et de l'évaluation repose sur la grille d'analyse de l'enseignant, car c'est cette grille qui va lui permettre de « lire » les conduites motrices en accédant à leur signification pour mieux diagnostiquer la nature des difficultés. C'est dans cette grille de lecture que se joue en partie l'expertise professionnelle de l'enseignant d'EPS, lequel est à la fois un expert de l'apprentissage de ses élèves, et un expert de la motricité. Finalement, mettre les apprenants au centre du système enseignement/apprentissage suppose obligatoirement que l'enseignant prenne le temps de les observer et de les évaluer.

Nous l'avons souligné à maintes reprises dans ce devoir, l'observation et l'évaluation des élèves sont une condition pour mieux les connaître, et donc pour mieux adapter l'enseignement à des conditions locales. Mais ces adaptations

sont circonscrites par une culture commune, celle que devrait acquérir chaque collégien de cet établissement en construisant les compétences exigées par les programmes. Nous avons expliqué en quoi la différenciation de la pédagogie permettait de diversifier les voies d'accès à ces compétences, selon les profils de chacun.

En comparaison des précédents, les nouveaux programmes de 2015 confient davantage de liberté pédagogique aux enseignants d'EPS. Si les grandes lignes sont tracées par les compétences générales, les compétences travaillées et les compétences visées, il reste des marges importantes d'adaptation pour construire une cohérence locale incarnée par un « curriculum local de formation » (V. Debuchy, 2016) compatible avec le curriculum national de formation des programmes et du socle.

## **Ouverture**

L'enseignant évalue ses élèves, mais les élèves aussi s'autoévaluent, ou évaluent leurs camarades, notamment dans le cadre de l'évaluation formatrice (G. Nunziati, 1990). En faisant cela, ils font un peu plus qu'apprendre en appréciant l'écart au but, ils apprennent à apprendre, en maîtrisant des méthodes de correction de leurs erreurs (domaine 2 du socle). Et dans le cadre d'une évaluation par compétences, ils peuvent même choisir eux-mêmes leurs contenus, et décider de travailler en priorité telle ou telle compétence, ou tel ou tel élément constitutif de la compétence.

## **Contexte DB6**

*(par les enseignants de l'UFRSTAPS de Dijon)*

### **L'établissement**

- 750 élèves
- recrutement semi-rural hétérogène
- collège de banlieue parisienne, avec une composition mixte classique (segpa ulis)
- équipe jeunes principalement masculine et relativement instable
- Résultats stables et corrects au D.N.B. avec 88% de réussite.

### **Composition**

1 principal, 1 principal-adjoint, 53 professeurs (dont 7 en EPS, 10 AED, 2 CPE).

### **Les priorités du contrat d'objectifs :**

- 1) Poursuivre et renforcer le travail collectif par discipline et pas classe pour un suivi des élèves plus performant
- 2) Améliorer la cohérence des contenus et leur progressivité tout au long du collège
- 3) Améliorer la réussite globale scolaire des élèves car on note un écart type important au niveau des résultats.
- 4) renforcer les travaux interdisciplinaires

### **Le projet pédagogique d'EPS**

- 1) Augmenter les qualités physiques de chacun car le niveau est très hétérogène
- 2) Donner plus de sens aux apprentissages afin d'augmenter la participation et l'assiduité des élèves aux cours d'EPS
- 3) Rechercher une cohérence d'équipe au travers du projet EPS ; on note par ex des disparités fortes au niveau des résultats entre les classes
- 4) Permettre à tous les élèves quel que soit leur profil (sexe niveau...) de réussir en eps

### **Classe de 4<sup>e</sup> 5 (observation faite au cours du 2<sup>e</sup> trimestre)**

28 élèves

3 redoublantes

16 filles (6 licenciées 4 danse 2 athlét)

12 garçons (8 licenciés, 6 foot 2 boxe 4 hip hop)

Notes au trimestre 1 de 6 à 18

4 élèves souvent dispensés en grande difficulté en EPS, d'autres dispensés de manière plus irrégulière et en grande difficulté en eps

Engagement dans l'effort réduit pour certains(es) élèves

<b>CHAMPS D'APPRENTISSAGES</b>	<b>6e</b>	<b>5e</b>	<b>4e</b>	<b>3e</b>
<b>CA1 Natation sportive</b>	<b>Demi-fond</b>	<b>Demi-fond</b>	<b>Demi fond</b>	<b>Demi-fond</b>
	<b>Savoir nager + Natation de vitesse . 2 cycles</b>			
<b>CA 2 Plaine nature ou assimilée</b>	<b>C.O</b>	<b>C.O</b>	<b>Escalade</b>	<b>Escalade</b>
<b>CA3 Artistiques Gymniques</b>	<b>Gym sportive</b>	<b>Gym sportive</b>	<b>Acrosport</b>	<b>Acrosport</b>
<b>CA4 Sports collectifs</b>	<b>Handball</b>	<b>Handball</b>	<b>football</b>	<b>football</b>
	<b>Sports duels</b>	<b>Tennis de table</b>	<b>Tennis de table</b>	<b>combat</b>
<b>A.S</b>	MERCREDI après-midi : futsal, handball, vtt, athle En semaine (12h-13h ou 12h45-13h45),danse badminton			